

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 29
Pouvoirs : 4
Votants : 33

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 14/05/2018

Le 22 Mai 2018, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD, Noël CHEYNET, Brigitte COULON, Pascal CUNY (Pouvoir Martial THEVENET), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Yann GALLAY (Pouvoir Dominique DESFORGES), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Michel RAYMOND.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Assainissement du secteur Preziot à Savigneux - Convention de servitude de tréfond d'une conduite d'eaux usées- Parcelle ZL n°180 – Savigneux

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, explique la nécessité de la création d'un réseau d'assainissement sur le secteur Preziot sur la commune de Savigneux, situé en zonage collectif (quinzaine d'habitations): L'étude de faisabilité montre que la meilleure solution technico-économique consiste à un raccordement sur le réseau d'assainissement existant Allée des Cycadées dans la zone d'activité en Prêle. Le tracé du projet passe en terrain privé, sur la parcelle AZL n°180, propriété de la Régie des Transports de l'Ain.

Il convient par ailleurs de bénéficier de l'autorisation de passage d'une conduite de collecte d'eaux usées, sur la parcelle AZL n°180, propriété de la Régie des Transports de l'Ain, dans le cadre de l'assainissement du secteur Preziot sur la commune de Savigneux (cf. projet de convention)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la constitution d'une convention de servitude de tréfonds pour le passage d'une conduite d'eaux usées publique sur la parcelle ZL n°180, située sur la commune de Savigneux ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à procéder à la signature de la convention et de cette servitude, à procéder aux dépenses, et à signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables concernant ce projet d'assainissement.
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget annexe de l'assainissement collectif.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180522-2018C53-AS
Affichage le :

25 MAI 2018

25 MAI 2018

A Trévoux, le 22/05/2018

Le Président,
Bernard GRISON

